

ACCOMPAGNEMENT À LA DÉMARCHE D'AUTO ÉVALUATION

SUR MESURE, ADAPTÉ À LA TAILLE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT EN INTRA

Par le décret du 24 juillet 2019 (article 75), l'évaluation des ESSMS a fait l'objet d'une réforme, mettant fin à l'évaluation interne. A partir du nouveau référentiel, la HAS préconise de réaliser une auto-évaluation préalable à la conduite de la démarche. Cette dernière nécessite une acculturation à l'évaluation et au référentiel. IRIS propose une formation action afin d'accompagner les professionnels.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Encourager l'appropriation d'un référentiel qualité par les équipes en renforçant leur compréhension de l'auto-évaluation.

Analyse des pratiques professionnelles pour identifier les points forts et les axes d'amélioration. Elle conduit ensuite à la création de fiches actions concrètes et à l'élaboration d'une démarche qualité structurée, favorisant l'engagement collectif dans l'amélioration continue dans leur démarche d'auto-évaluation

ORGANISATION DE LA FORMATION

Phase d'appropriation : formation à l'utilisation du référentiel d'évaluation

Organisation de la participation à l'auto-évaluation basée sur les éléments du référentiel et des critères de qualité. Organiser la participation des bénéficiaires à l'évaluation de la qualité du service rendu.

Analyse collective des éléments du référentiel avec approfondissements théoriques et réglementaires (législation, recommandations HAS).

Analyse de l'existant et des éléments à compléter, à améliorer

Elaboration du plan d'amélioration continue de la qualité

Elaboration d'objectifs opérationnels et de fiches actions Suivi du plan d'amélioration de la qualité Préparation de l'évaluation de l'ESSMS selon le référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS de la HAS de mars 2022.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis de la méthodologie de l'évaluation interne

Conception du rapport d'auto évaluation

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des structures du secteur social et médico-social



ACCOMPAGNEMENT À LA DÉMARCHE D'AUTO ÉVALUATION

DURÉE

7 jours / 42 heures

EFFECTIF

selon la taille de votre établissement

INTERVENANT

Formateurs spécialisés dans la démarche d'évaluation de l'HAS

PÉDAGOGIE

Approche participative basée sur l'écoute, le partage et une pédagogie active et interactive. « Apprendre en faisant »

LE + DE L'IRIS

Accompagnement personnalisé à votre établissement

COÛT

Nous contacter, le coût est en fonction de la taille de l'établissement

NOUS CONTACTER



01 76 64 73 90



www.institut-iris.fr



secretariat@institut-iris.fr



6 bis rue Denis Papin 92600 Asnières-sur-Seine

Pour les personnes en situation de handicap :
Un entretien est prévu pour évaluer les besoins du candidat et définir les aménagements nécessaires.



referent-handicap@institut-iris.fr

IRIS est engagé dans la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCES

retrouvez-nous sur

